

Zeitschrift: Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz
Band: 25/1911 (1913)

Artikel: Questionnaire destiné à la commission scolaire de la localité : Exposition nationale suisse de Berne, 1914 : statistique scolaire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

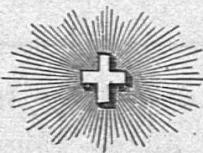
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements d'Instruction publique cantonaux.

Ecoles primaires.

Y compris les orphelinats, les établissements pour enfants pauvres, les écoles particulières équivalentes, les classes spéciales pour les enfants arriérés et les classes pour les enfants matériellement et moralement abandonnés, les asiles ou écoles pour les aveugles et les sourds-muets.

Nom de l'école:

Canton: District: Commune (ou cercle):

Où est l'école? Propriétaire:

A. Rapports financiers de l'école.

1. a) Dépenses de l'école en 1911 (y compris les dépenses pour les écoles d'ouvrages de filles, non compris les dépenses pour constructions et autres besoins extraordinaires) . frs.
 b) Intérêts et amortissements en 1911 "

2. Recettes de l'école en 1911:

Solde en caisse le 1 ^{er} janvier 1911	"
Intérêts des fonds de l'école et de dotations	"
Subvention de l'Etat ¹⁾	"
Subvention de la commune	"
Subventions de corporations, de sociétés, etc.	"
Subventions de particuliers	"
Autres recettes	"

Total des recettes frs.

3. Montant des biens de l'école à la fin de 1911:

Bien-fonds (valeur assurée de la maison d'école; autres immeubles d'après la valeur estimative cotée dans le compte de l'école)	frs.
---	-----------

Capitaux pour les besoins de l'école en général

Capitaux²⁾ pour les besoins spéciaux de l'école (bourses, distribution de vêtements, cuisines scolaires, excursions, etc.)

Valeur du mobilier

Valeur des collections (y compris la bibliothèque)

Total des biens de l'école frs.

4. A-t-on construit une nouvelle maison d'école ou exécuté des réparations considérables depuis 1895: Oui* Non* Quand?

	Total des frais	Subvention de l'Etat ¹⁾
a) Bâtiment d'école	frs.	frs.
b) Halle de gymnastique	"	"
c) Réparations importantes	"	"
d) Maison d'habitation pour instituteurs ou concierges	"	"

¹⁾ Y compris la subvention fédérale.

²⁾ Indiquez le but auquel le capital est destiné et le montant dépensé.

* Soulignez le mot approprié.

B. Organisation de l'école le 31 mars 1912.

5. Nombre des élèves qui à la fin de l'année scolaire (1911/12) sont sortis de l'école, sans avoir pu atteindre la classe supérieure
garçons: filles:
6. Combien d'élèves sont restés dans la même classe (division) pendant 2 ans? 3 ans? 4 ans et davantage?
7. A-t-on introduit la **gratuité du matériel** a) du matériel individuel imprimé: livres, atlas, etc.? Oui*, Non*. b) des fournitures scolaires: Oui*, Non*. c) de tout le matériel individuel? Oui*, Non*. Seulement aux élèves pauvres? Oui*, Non*.
8. A-t-on introduit les **travaux manuels** pour garçons? Oui*, Non*.
9. A-t-on introduit des **cours d'éducation domestique** pour filles? Oui*, Non*.
10. L'école possède-t-elle une bibliothèque pour les élèves ou une **bibliothèque scolaire**? Oui*, Non*.
11. Y a-t-il des **caisses d'épargnes scolaires**? Oui*, Non*.
12. L'école possède-t-elle un jardin destiné a) à procurer les matériaux nécessaires à l'enseignement? Oui*, Non*. b) à occuper les élèves? Oui*, Non*.
13. **Bâtiment scolaire.** Y a-t-il un **concierge**? Oui*, Non*. Y a-t-il des **bains** dans la maison d'école? Oui*, Non*. La maison d'école a-t-elle une **halle de gymnastique**? Oui*, Non*, ou se sert-on d'une salle comme local de gymnastique? Oui*, Non*. S'il y a une halle de gymnastique, est-elle fermée? Oui*, Non*, ou ouverte? Oui*, Non*.
14. L'école a-t-elle organisé le traitement médical de ses élèves? Oui*, Non*. Si oui, par un* ou par plusieurs* médecins?
15. Existe-t-il une clinique scolaire pour les dents? Oui*, Non*. Si c'est le cas, fait-on payer le traitement aux élèves* ou est-il gratuit*?
16. A-t-on organisé les jeux de la jeunesse? Oui*, Non*.
17. Distribue-t-on aux élèves pauvres de la nourriture* ou des vêtements*? Oui*, Non*.
18. Y a-t-il des **classes gardiennes** pour les élèves? Oui*, Non*. Combien et où sont-elles?
19. Est-ce qu'on procure aux élèves maladifs pendant les vacances les bienfaits d'un séjour de campagne (**colonies de vacances**)? Oui*, Non*. Si c'est le cas, où vont-ils?
20. Les élèves sont-ils assurés? contre les accidents? Oui*, Non*, contre les maladies (mutualité scolaire)? Oui*, Non*. Combien d'élèves étaient assurés en 1911?
21. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus:

Pour la commission scolaire: *Le Président*:

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer jusqu'au 15 avril 1912 au Département de l'Instruction publique du canton.

* Soulignez le mot approprié.

Questionnaire destiné à l'instituteur (l'institutrice)



Formulaire 2.

Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs de Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecole primaires.

Y compris les orphelinats, les établissements d'éducation pour enfants pauvres, les écoles particulières équivalentes, les classes spéciales pour les enfants arriérés et les classes pour les enfants matériellement et moralement abandonnés, les asiles pour les aveugles et les sourds-muets.

Nom de l'école :

Canton: District: Commune (ou cercle):

Où est l'école: Instituteur:

¹⁾ Il faut aussi mentionner les cours complémentaires obligatoires faisant partie organique de l'école primaire.

² Pour le cas où l'école comprendrait d'autres cours en hiver qu'en été.

3) La première année comprend les élèves les plus jeunes.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez détailler les réponses, vous êtes prié de vous servir d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

8. **Heures par semaine pour l'instituteur** : en été en hiver
9. **Pour combien d'élèves** le chemin de l'école est-il de 2,5 à 5 kilomètres :
de 5 à 10 kilomètres : de plus de 10 kilomètres :
10. Quel a été le nombre effectif des **semaines de vacances** pendant l'année scolaire 1911/12 :
11. **Combien d'absences par demi-journées** :
d'excusées : de non excusées :
en été 1911
en hiver 1911/12
12. **Nombre total des leçons de gymnastique pour chaque élève** :
en été : en hiver :
pour les garçons
" " filles
13. Nombre des élèves qui à la fin de l'année scolaire (1911/12) n'ont pu être promus : garçons : filles :
14. Nombre des élèves qui à la fin de l'année scolaire 1911/12 entreront dans une école supérieure (écoles secondaire, moyenne, professionnelle) : garçons : filles :
15. Remarques concernant la vie scolaire (événements remarquables, maladies et épidémies, explications se rapportant aux réponses précédentes) :
16. Signature de l'instituteur (de l'institutrice) :

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer jusqu'au 15 avril 1912 aux Département de l'Instruction publique du canton.



EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE BERNE :: 1914.

STATISTIQUE SCOLAIRE.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

ÉCOLES PRIMAIRES

y compris les orphelinats, les établissements pour enfants pauvres, les écoles particulières équivalentes, les classes spéciales pour les enfants arriérés et les classes pour les enfants matériellement et moralement abandonnés, les asiles ou écoles pour les aveugles et les sourds-muets.

Nom de l'école ou de l'établissement:

Canton: District:

Commune (ou cercle)

Où est l'école? Propriétaire:

1. Instituteur ou institutrice (à l'exception de la maîtresse d'ouvrage), nom et prénom: né(e) en
2. Date de l'entrée en fonction dans l'enseignement (peut-être dans une école d'un autre degré): dans cette école ou cet établissement:
3. L'instituteur est-il nommé définitivement* — provisoirement* — suppléant*
4. Etat civil: marié* — veuf* — célibataire*
5. Où l'instituteur s'est-il préparé à l'enseignement?
Dans une école normale*.
Dans une école supérieure* (gymnase* — école industrielle* — école de commerce*).
A l'université* — à l'école polytechnique*.
Dans d'autres établissements* et dans lesquels?
6. L'instituteur (l'institutrice) est-il laïque*? — séculier*? — régulier*?
7. Combien d'élèves l'instituteur a-t-il à instruire? garçons: filles: total:
8. Heures par semaine pour l'instituteur (l'institutrice): nombre des leçons obligatoires: nombre des leçons données en plus:
9. Y a-t-il division des branches? Oui* Non*. Si oui, sont-elles réparties entre les maîtres de classe? Oui* Non* ou entre les maîtres de classe et des maîtres de branche? Oui* Non* Quelles branches sont données par des maîtres de branche?

*¹) Soulignez le mot approprié.

¹) Si l'espace contenu dans ce formulaire ne suffit pas, on est prié de détailler les réponses sur d'autres feuilles et de les ajouter à ce questionnaire.

10. Traitement annuel: A. En argent: a. traitement fixe, frs....., b. augmentations périodiques de l'Etat, frs....., c. subvention de la commune, frs....., B. Accessoires (prestations en nature): a. logement, nombre de chambres (à l'exclusion de la cuisine) ou indemnité en espèces, frs.....; b. bois, stères ou indemnité en espèces, frs....., c. plantation, ares ou indemnité en espèces, frs.....
- Remarques sur d'autres recettes provenant d'emplois scolaires officiels:
-
-
-

11. Quelles institutions¹⁾ offrent au corps enseignant des indemnités en cas de vieillesse, de maladie, d'invalidité, de décès: pensions de retraite, rentes de vieillesse, assurances, caisses pour les veuves et les orphelins, caisses pour remplacements, etc.?

- a. Que fait la commune?
- b. Secours procurés par les corporations officielles ou facultatives des instituteurs (fonds de prévoyance)
-

12. Quels moyens les instituteurs de votre district ont-ils pour se perfectionner:
a. conférences et cours spéciaux organisés par les communes?

- b. sociétés, réunions, etc., de nature privée avec le but de perfectionner leurs membres?
- c. bibliothèques pour maîtres?
- d. Subventions aux instituteurs pour fréquenter des cours de perfectionnement? frs.
-

13. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus:
-
-
-

Signature de l'instituteur ou de l'institutrice:

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer jusqu'au 15 avril au Département de l'Instruction publique du canton.

¹⁾ Indiquez le nom de l'institution en question et pour les lettres b et c ajoutez les statuts, les comptes-rendus, etc.



EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE BERNE :: 1914.

STATISTIQUE SCOLAIRE.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecole d'ouvrages primaires de filles

Y compris les orphelinats, les établissements d'éducation pour enfants pauvres, les écoles particulières équivalentes, les classes spéciales pour les enfants arriérés et pour les enfants matériellement et moralement abandonnés, les asiles pour les aveugles et les sourds-muets.

Nom de l'école: Propriétaire:

Canton: District: Commune (ou cercle):

Où est l'école? Maîtresse d'ouvrage:

A. Réponses à donner par la maîtresse.

1. Combien d'élèves une maîtresse d'ouvrage instruisait-elle en même temps, le 31 mars 1912 ou à la fin du semestre d'hiver 1911/12?
2. Age minimum d'admission: ans révolus. Quel est l'âge de la plus jeune? de la plus âgée?
3. A quelles années du programme de l'école primaire les élèves de cette classe appartiennent-elles?
4. Dans quelles classes l'école d'ouvrage n'est-elle que facultative?

5. Combien d'heures de leçons d'ouvrage reçoit chaque élève? en été: en hiver:
6. Les leçons se donnent-elles dans la salle d'école*, ou dans une salle spéciale*?
7. Y a-t-il un mobilier spécial pour l'école d'ouvrage (tables, chaises, matériel général, etc.)?

8. Maîtresse d'ouvrage:
Nom et prénom: née en
Date de l'entrée dans l'enseignement? dans cette école:
..... Heures par semaine: en été: , en hiver: Instruction préparatoire: A-t-elle suivi un cours de maîtresse d'ouvrage? oui* non*. De quelle durée? S'est-elle préparée d'une autre manière

* Soulignez le mot approprié.

et comment? A-t-elle suivi un cours de perfectionnement?
Quand? De quelle durée?
Traitement frs. dont frs. sont de la commune, et
frs. de l'Etat.

9. La maîtresse d'ouvrage est-elle en même temps institutrice à l'école primaire? oui* non*.
10. La maîtresse d'ouvrage a-t-elle une sous-maîtresse? oui* non*.
11. La maîtresse enseigne-t-elle encore dans d'autres classes d'ouvrage? oui* non.* Si oui, dans lesquelles? ¹⁾

B. Réponses à donner par la commission scolaire.

12. Le matériel est-il donné gratuitement: A toutes les élèves? oui* non*. Seulement aux élèves pauvres? oui* non*. A aucune élève? oui* non*. Tout le matériel est-il gratuit? oui* non*. Ne sont-ce que les modèles d'exercices qui sont gratuits? oui* non*. Valeur du matériel distribué gratuitement dans le courant de l'année passée: frs.
13. Les maîtresses d'ouvrage reçoivent-elles a) des augmentations de traitement périodiques? de la commune*, de l'Etat*? b) une pension de retraite: de la commune*, de l'Etat*? c) les frais de remplacement? oui* non*. Y a-t-il des caisses qui fournissent aux frais de remplacement? oui* non*. La maîtresse verse-t-elle aussi des cotisations dans cette caisse? oui* non*.
14. L'inspection spéciale de l'école est-elle confiée à une commission de dames? oui* non*.
15. Total des dépenses de l'école en 1911: frs. Dont: Dépenses pour les traitements: frs., pour le matériel donné aux élèves: frs. Autres dépenses: frs.
16. Comment suffit-on aux dépenses annuelles? Subvention de la commune frs., de l'Etat: frs. Subventions de sociétés et de corporations: frs. Intérêts des fonds: frs. Autre recettes: frs.
17. Existe-t-il des fonds appartenant à l'école d'ouvrage et quel en était le montant le 31 décembre 1911? frs.
18. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus:
.....
.....
.....

Signature du président de la commission scolaire:

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer jusqu'au 15 avril 1912 au Département de l'Instruction publique du canton.

¹⁾ Indiquez aussi si vous enseignez dans d'autres communes.

* Soulignez le mot approprié.



Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecoles enfantines, jardins d'enfants, etc.

Y compris les écoles particulières équivalentes.

Canton: Où est l'école (Quartier):
District: Nom de l'école:
Commune: Propriétaire (s'agit-il d'une école cantonale*
communale* ou particulière*)?

Date de l'ouverture, si l'école a été fondée après 1894:

1. L'école est-elle regardée comme jardin froebelien ? Oui*, Non*.
2. Nombre d'enfants le 31 mars 1912 : garçons: filles:
3. Quel est l'âge minimum d'admission ?
4. Quel est le nombre maximum des enfants d'une classe (pour une maîtresse)?
5. Quelles sont les principales occupations des enfants ?
.....

6. Est-ce qu'on enseigne aussi les branches du programme primaire (lecture*, écriture*, calcul*, ouvrages du sexe*) ?
7. Quand l'école commence-t-elle le matin? en été: en hiver:
8. Nombre des semaines scolaires par an:
9. Nombre des heures par semaine: en été: en hiver:
10. L'école possède-t-elle un local à elle*? ou en loue-t-elle un*?
L'école possède-t-elle une place de jeux*, un jardin*?

11. Maîtresses, à l'inclusion des sous-maîtresses:
Nom et prénom: Traitement annuel Remarques
née en en argent logement concernant d'autres revenus
frs.

Nr. 1.
" 2.
" 3.
" 4.

12. Quelles institutrices ont reçu une instruction préparatoire? N°
Où et dans quels cours?

* Soulignez le mot approprié.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez détailler les réponses, vous êtes prié de vous servir d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

13. Institutrices laïques N° , religieuses N°
14. Les enfants paient-ils un écolage (rétribution scolaire)? Oui*, Non*. Si oui, combien par semaine frs, par mois frs. par trimestre frs. par an frs.
15. Combien d'enfants ont été dispensés de l'écolage pendant l'hiver 1911/12? du tout en partie
16. Total des dépenses de l'école en 1911: frs,
17. Recettes de l'école en 1911 :
- | | |
|---|-----------|
| Solde en caisse le 1 ^{er} janvier 1911 | frs. |
| Subvention de l'Etat | " |
| Subvention de la commune | " |
| Subvention de sociétés et de corporations | " |
| Subvention de particuliers | " |
| Ecolage | " |
18. Bien de l'école à la fin de 1911:
- | | |
|----------------------------------|-----------|
| Bâtiment et bien-fonds | frs. |
| Capitaux | " |
- Total des biens de l'école frs.
19. Est-ce qu'on assiste les enfants pauvres? oui*, non. Si oui, leur donne-t-on de la nourriture*, des vêtements*, de l'argent*?
-
-
20. Qui dirige l'école: La commission scolaire de l'endroit*? Le comité de la corporation*? avec* ou sans* un comité de dames?
21. L'école est-elle inspectée par les autorités du district*, cantonales*?
22. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus.

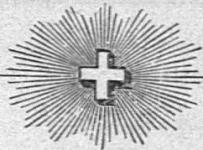
Signature de la direction : *Le Président* :

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer jusqu'au 15 avril 1912 au Département de l'Instruction publique du canton.

* Soulignez le mot approprié.

Questionnaire.

Formulaire 6.



Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecoles d'adultes (écoles complémentaires) obligatoires et volontaires,
y compris les écoles et cours préparatoires pour les recrues, non compris les écoles
et institutions subventionnées par la Confédération (Enseignement professionnel).

Nom de l'école:

Canton: District: Commune (ou cercle):

Où est l'école?

1. Année de fondation, si elle a eu lieu après 1894:
Fondée par qui?
2. L'école est-elle facultative*? Est-elle obligatoire en vertu d'une loi*, d'un décret de la commune*?
3. Nombre des élèves inscrits ¹⁾ en été 1911: garçons: filles:
" " " en hiver 1911/12: "
" " " le 31 mars 1912 ou à la fin du semestre d'hiver 1911/12:
garçons: filles:
4. Quel est l'âge d'admission? Année de naissance du plus jeune élève inscrit? de l'aîné des élèves inscrits?
5. Combien d'élèves ¹⁾ ont plus de 15 ans révolus le 31 mars 1912? garçons: filles:, moins de 15 ans? garçons: filles:
6. Nombre des instituteurs (institutrices) en été 1911: en hiver 1911/12:

* Soulignez le mot approprié.

¹⁾ Dans les questions 3—5 on ne compte un élève qu'une seule fois, quand même il fréquente plusieurs branches; sous chiffre 7, par contre, on le compte dans chaque branche qu'il fréquente.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez détailler les réponses, vous êtes prié de vous servir d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

7. **Branches d'enseignement** et nombre des élèves le 31. mars 1912, ou à la fin du semestre d'hiver 1911/12:

Branche¹⁾	Instituteurs (institutrices) nom et prénom; fonction ou métier	Nombre des élèves²⁾ le 31 mars 1912	Heures par semaine; partie de la journée ³⁾	Nombre des semaines scolaires en été	Nombre en hiver
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Remarques servant à expliquer ce tableau :

¹⁾ Pour chaque division plus ou moins autonome les branches sont à indiquer séparément.

²⁾ Le chiffre principal doit comprendre le nombre total des garçons et des filles; le nombre des filles est à ajouter entre parenthèses.

³⁾ Dans cette colonne D. M. signifie „dimanche matin“. J. O. S. „jour ouvrier, soir“ (après 7 heures); J. O. „jour ouvrier“ (avant 7 heures).

8. Combien de cours successifs l'école a-t-elle ? de semestriels : d'annuels :

9. Le premier semestre commence au mois de , le second au mois de

10. Montant de l'écolage (rétribution scolaire) semestriel par élève : frs.

L'élève a-t-il à déposer une finance d'engagement ? Oui*, Non*. Quel en est le montant ? frs.

11. A-t-on donné des places gratuites en 1911/12 ? Combien ?

Des bourses ? Oui*, Non*. Somme totale des bourses ? frs.

12. Est-ce qu'on distribue des prix aux élèves pour leur zèle et leurs progrès ?

Oui*, Non*, ou reçoivent-ils une compensation en argent pour les travaux faits à l'école ? Oui*, Non*.

13. Corps enseignant :

N°	Nom et prénom	Est-ce son occupation principale (p) ou accessoire (a)	Heures par semaine	Traitemen fixe ou par leçon
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

14. Qui exerce la surveillance directe de l'école :

15. Total des dépenses de l'école en 1911 ou dans le courant de l'année scolaire 1911/12 frs. Dont : Dépenses pour les traitements frs.

* Soulignez le mot approprié.

16. Recettes de l'école en 1911 :

Solde en caisse le 1 ^{er} janvier 1911	frs.
Intérêts des dotations ou des fonds	"
Subvention des communes	"
Subvention du canton	"
Subvention de la Confédération	"
Subvention de sociétés et de corporations	"
Subvention de particuliers	"
Ecolage (rétribution scolaire)	"
Autres recettes	"
	Total des recettes frs.

17. L'école a-t-elle un bâtiment à elle? Oui*, Non*. Valeur assurée frs.

18. Si l'école a des fonds, quel en était le montant le 31 décembre 1911 ? frs.

19. A-t-on introduit la gratuité du matériel ? a) du matériel personnel (manuels etc.)? Oui*, Non*, b) des matériaux de travail ? Oui*, Non*. De tout le matériel? Qui*, Non*. Seulement pour les élèves pauvres? Oui*, Non*. Le matériel est-il fourni en régie contre une rétribution de la part des élèves? Oui*, Non*. Ou sont-ce les élèves qui doivent se procurer le matériel? Oui*, Non*.

20. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus :

Signature de la direction :

On est prié de remplir ce questionnaire et de l'envoyer avant le 15 avril 1912 au Département de l'instruction publique du canton.

L'envoi immédiat, à la même adresse, de comptes-rendus annuels, de programmes, de règlements scolaires, de plans d'étude etc. faciliterait de beaucoup les travaux statistiques.

* Soulignez le mot approprié.



EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE BERNE :: 1914.

STATISTIQUE SCOLAIRE.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Classes primaires supérieures, écoles secondaires, écoles d'arrondissements, etc. (y compris les écoles particulières équivalentes).

Nom de l'école: *Propriétaire (ou garant):*

Canton: *District:* *Commune (ou cercle):*

Où est l'école? *Année d'ouverture de l'école (si elle a eu lieu après 1894):*

1. Nombre des élèves dans chaque cours¹⁾ le 31 mars 1912:

I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	Total
----	-----	------	-----	----	-----	-------

Garçons:

Filles:

Total:

2. Quelles classes sont divisées en sections? Pour toutes les branches? Pour certaines branches seulement?

Pour lesquelles?

3. Dans quelle langue se donnent les leçons?

4. Age d'admission: année révolue

5. Quelle est la rétribution scolaire annuelle (écolage): pour les citoyens du canton frs., pour les citoyens d'autres cantons frs., pour les étrangers frs., pour les élèves demeurant hors de la commune ou du cercle scolaire frs.

6. Combien d'élèves ont été dispensés de l'écolage pendant l'année scolaire 1911/12: garçons filles total

du tout:

d'une partie:

Combien d'élèves ont reçu des bourses:

Minimum d'une bourse frs. Maximum frs. Total frs.

7. Nombre des semaines scolaires en été: en hiver:

¹⁾ La première année comprend les élèves les plus jeunes.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez détailler les réponses, vous êtes prié de vous servir d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

8. **Nombre des leçons par semaine** pour chaque classe et **chaque branche¹⁾** (exercices militaires, travaux manuels etc. y compris) pendant l'année scolaire 1911/12.

Nombre des leçons hebdomadaires pour chaque branche.

Année	1 Religion	2 Français	3 Allemant	4 Italien	5 Anglais	6 Calcul	7 Géométrie	8 Histoire	9 Géographie	10 Sciences naturelles	11 Dessin	12 Ecriture	13 Chant	14 Gymnastique	15 Ouvrages du sexe
I ^{re} ²⁾															
II ^e															
III ^e															
IV ^e															
V ^e															
VI ^e															
VII ^e															

Lesquelles de ces branches sont facultatives? Numéro des colonnes: N°

9. **Corps enseignant.**

N°	Nom et prénom	né en
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		

10. Quels sont les instituteurs laïques? N° séculiers? N° réguliers? N°

11. **Constructions depuis 1894:** Nouvelle maison d'école*, nouvelle halle de gymnastique*, réparations importantes*: Total des frais frs.
Subvention de l'Etat frs.

¹⁾ Prière d'indiquer les branches facultatives par un (f).

²⁾ La première année comprend les élèves les plus jeunes.

12. Dépenses de l'école en 1911 (à l'exclusion des constructions et des dépenses pour autres besoins extraordinaires) frs.
13. Recettes de l'école en 1911:
- | | |
|---|-----------|
| Solde en caisse le 1 ^{er} janvier 1911 | frs. |
| Intérêts des fonds de l'école | " |
| " d'autres capitaux | " |
| Subvention de l'Etat | " |
| " " la commune ou de l'arrondissement | " |
| " " sociétés | " |
| " " particuliers | " |
| Ecolage | " |
| Autres recettes | " |
| Total des recettes frs. | |
14. Montant des biens de l'école à la fin de 1911:
- | | |
|---|-----------|
| Valeur assurée de la maison d'école | frs. |
| " des autres immeubles | " |
| Capitaux pour les besoins de l'école en général (fonds de l'école) | " |
| Capitaux pour les besoins spéciaux (bourses, distribution de vêtements, de nourriture, de matériel, voyages etc.) | " |
| Valeur du mobilier | " |
| " des collections | " |
| " de la bibliothèque | " |
| Total des biens de l'école frs. | |
15. A-t-on introduit la **gratuité du matériel**? a) des livres, manuels, etc.? oui*, non*, b) des fournitures scolaires? oui*, non*, c) de tout le matériel individuel (a et b)? oui*, non*. Seulement pour les élèves pauvres? oui*, non*.
16. L'école possède-t-elle une **bibliothèque scolaire**? oui*, non*.
17. A-t-on introduit les **travaux manuels** pour les garçons? oui*, non*.
18. Est-ce que les élèves ont l'occasion en dehors des leçons de physique et de chimie de s'exercer pratiquement dans la matière de ces branches (laboratoire)? oui*, non*.
19. Les filles reçoivent-elle des **cours d'éducation domestique**? oui*, non*. Les cours sont-ils obligatoires*? facultatifs*?
20. L'école possède-t-elle un jardin destiné a) à procurer les matériaux nécessaires à l'enseignement? oui*, non*, b) à occuper pratiquement les élèves? oui*, non*.
21. Est-ce qu'on distribue, en hiver, aux élèves pauvres des vêtements* et de la nourriture*? oui*, non.
22. Existe-t-il des **classes gardiennes**? oui*, non*.
23. Est-ce qu'on procure aux élèves maladifs, pendant les vacances, les bienfaits d'un séjour à la campagne (**colonies de vacances**)? oui*, non*. Si oui, où vont-ils?
24. Existe-t-il une **caisse d'épargne scolaire**? oui*, non*.

* Soulignez le mot approprié.

25. Les élèves sont-ils assurés contre les accidents? oui*, non*. Pour cas de maladie (mutualité scolaire)? oui*, non*. Combien d'élèves étaient assurés en 1911?

26. L'école possède-t-elle un bâtiment à elle* où est-elle logée dans la maison d'école primaire* ou ailleurs*?

27. La maison d'école a-t-elle un **concierge** pour elle seule? oui* non*. Y a-t-il des bains dans le bâtiment d'école? oui* non*.

La maison d'école possède-t-elle une **halle de gymnastique** à elle seule? oui* non* ou une salle de gymnastique? oui* non*. S'il y a une halle de gymnastique, est-elle fermée? oui* non* ou ouverte? oui* non*.

28. L'école a-t-elle organisé le traitement médical de ses élèves? oui* non*. Si oui, par un* ou par plusieurs* médecins?

29. L'école possède-t-elle une clinique dentaire? oui* non*. Si oui, les élèves sont-ils traités contre rétribution* ou gratuitement*?

30. Les jeux pour la jeunesse sont-ils organisés? oui* non*.

31. Quel est le matériel scolaire individuel (livres, cartes, etc.) employé dans l'école? (Si l'espace contenu dans ce formulaire ne suffit pas, on est prié de donner la réponse sur une feuille à part.)

a) Matériel obligatoire: Prix frs.

b) Matériel recommandé : Prix frs.

31. Nombre des élèves qui à la fin de l'année scolaire entreront dans une école supérieure (école moyenne, industrielle, etc.). Garçons?
Filles?

32. Remarques et explications complétant les réponses données ci-dessus:

Signature de la commission scolaire

le président:

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer avant le 15 avril 1912 au Département de l'Instruction publique du canton.

L'envoi immédiat, de comptes-rendus annuels, de programmes, de règlements scolaires, etc. faciliterait de beaucoup les travaux statistiques.

* Soulignez le mot approprié.

Questionnaire.

Formulaire 8.



Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecole moyennes et supérieures.

Ecole d'arrondissements, classes inférieures des écoles moyennes, gymnases, collèges, lycées, écoles industrielles et commerciales, écoles supérieures de jeunes filles, écoles normales pour instituteurs et institutrices (y compris les écoles particulières équivalentes).

Nom de l'école¹⁾:

Canton: District:

Où est l'école? Propriétaire:

1. Age d'admission: ans révolus.

2. Dans quelle langue les leçons se donnent-elles?

3. Nombre des élèves et des auditeurs le 31 mars 1912 ou à la fin du semestre d'hiver 1911/12: dans chaque cours annuel* ou semestriel*.

Année ou cours ²⁾	élèves	garçons	filles	auditeurs	garçons	filles	Année ou cours ²⁾	élèves	garçons	filles	auditeurs	garçons	filles
I ^{re}							V ^e						
II ^e							VI ^e						
III ^e							VII ^e						
IV ^e							VIII ^e						

4. Quels cours sont divisés en sections? Pour toutes les branches?

Pour certaines branches seulement? Pour quelles branches?

5. Combien de sections (plus ou moins autonomes) l'école comprend-elle?

Lesquelles?

* Soulignez le mot approprié.

¹⁾ Si l'école comprend plusieurs sections plus ou moins autonomes, on est prié de porter les indications concernant l'administration sur un seul formulaire, les remarques sur l'organisation par contre sur différents formulaires.

²⁾ La première année (premier semestre) comprend les élèves les plus jeunes. Il faut aussi indiquer le nombre des élèves qui à la fin du semestre d'été 1911 ont quitté l'école pour passer à une université ou à l'école polytechnique.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez détailler les réponses, vous êtes prié de vous servir d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

6. Combien de classes l'école (ou la section) a-t-elle ?
Lesquelles ?
7. Combien d'élèves (y compris les auditeurs) y a-t-il le 31 mars 1912 ?
Combien sont originaires du canton ? d'autres cantons ? de
l'étranger ?
8. Combien d'élèves sur les (voir 3) demeuraient chez leurs parents ?
chez des particuliers ? dans l'internat ?
9. Ecolage semestriel*, annuel*: pour les citoyens du canton frs. pour
les citoyens d'autres cantons? domiciliés au lieu d'école ou dans le canton
frs. domiciliés dans d'autres cantons frs. pour les étrangers
frs. Rétributions semestrielles pour les laboratoires frs.
Finance d'instruction frs. Finance de bibliothèque frs.
10. Combien d'élèves ont été dispensés de l'écolage¹⁾ dans le courant de l'année
scolaire 1911/12 du tout ? d'une partie ?
11. Nombre des bourses¹⁾ distribuées dans le courant de l'année scolaire
1911/12 Minimum d'une bourse frs. Maximum frs. Somme
totale des bourses distribuées en 1911/12: Prêts gratuits frs.
12. Nombre des semaines scolaires : en été en hiver
13. Nombre des leçons par semaine pour chaque élève dans les différentes
branches et cours (y compris la gymnastique, les exercices militaires, les
ouvrages du sexe).

Branches d'enseignement
(Soulignez les branches
facultatives)

Cours
I. **II.** **III.** **IV.** **V.** **VI.** **VII.** **VIII.** **Total**

Nombre total
des heures de leçons
obligatoires }

* Soulignez le mot approprié.

¹⁾ Si les places gratuites et les bourses sont distribuées par semestre, il ne faut compter qu'une seule
fois les élèves qui jouissent de ces avantages pendant toute l'année.

14. Combien d'heures par semaine l'élève de l'école normale passe-t-il à l'école modèle ?
15. A-t-on introduit les **travaux manuels** pour garçons ? Oui*, Non*. Cette branche est-elle obligatoire*, facultative*.
16. Les élèves ont-ils l'occasion en dehors des leçons de physique et de chimie de s'exercer pratiquement dans la matière de ces branches ? (laboratoire) Oui*, Non*.
17. Y a-t-il des **cours ménagers** pour les filles ? Sont-ils obligatoires*, facultatifs*?
18. L'école a-t-elle un **jardin scolaire** ? Oui*, Non*.
19. Y a-t-il une **bibliothèque** ? Oui*, Non*.
20. Y a-t-il des bains dans le bâtiment scolaire ? Oui*, Non*.

21. **Corps enseignant:**

No.	Nom et prénom	Est-ce son occupation principale (p) ou une „ accessoire (a)	né en
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
22.	Membres du corps enseignant laïques* N° séculiers* N° réguliers N°		
23.	A-t-on construit de nouveaux bâtiments d'école depuis 1894 ? Oui*, Non*. Lesquels ? Total des frais? frs.		
24.	Total des dépenses de l'école en 1911 (non compris les constructions et les frais pour besoins extraordinaires) frs.		

* Soulignez le mot approprié.

25. Recette de l'école en 1911 :

Solde en caisse le 1 ^{er} janvier 1911	frs.
Intérêts des fonds de l'école et des dotations	"
Subvention de la commune	"
Subvention du canton	"
Subvention de la Confédération	"
Subvention de sociétés et de corporations	"
Subvention de particuliers	"
Prix de pension de élèves internes (total)	"
Ecolage (rétribution scolaire)	"
Autres recettes	"
Total des recettes	frs.

26. Biens de l'école le 31 décembre 1911 :

Bâtiment d'école (valeur assurée)	frs.
Les autres immeubles (valeur estimative)	"
Capitaux pour les besoins de l'école en général	"
Capitaux pour les besoins spéciaux (bourses, voyages etc.) ¹⁾	"
Fonds scolaires de prévoyance et caisses de remplacements	"
Valeur du mobilier	"
Valeur des collections	"
Valeur de la bibliothèque	"
Total des biens de l'école	frs.

27. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus :

Signature de la direction :

On est prié de remplir ce questionnaire et de l'envoyer avant le 15 avril ou Département de l'Instruction publique du canton.

L'envoi immédiat, à la même adresse, de comptes-rendus annuels, de programmes, de règlements scolaires locaux etc., faciliterait de beaucoup les travaux statistiques.

¹⁾ Spécifiez cette question, si c'est possible, au bas de cette feuille.

*Questionnaire destiné
à la commission de l'éta-
bissement.*

Formulaire 9.



EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE BERNE :: 1914.

STATISTIQUE SCOLAIRE.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Corps enseignant:

Classes primaires supérieures, écoles secondaires, écoles d'arrondissements, écoles moyennes : progymnases, gymnases, lycées, écoles industrielles, écoles de commerce, écoles normales ; (y compris les écoles particulières équivalentes).

Nom de l'école:

Canton:

District:

Commune:

Propriétaire:

1. Personnel¹⁾

No.	Nom et prénom	Né en	Entrée en fonction dans cette école	dans l'en- seignement	Dernières études	Nommé :	Branches d'enseignement	Maitre de classe (c) ou de branches (b)
1.						p=prov. d=défin.	spéciales	
2.								
3.								
4.								
5.								
6.								
7.								
8.								
9.								
10.								

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

2. Traitement²⁾

Heures par semaine	Traitement en argent		Accessoires			Remarques concernant le logement, la table etc.
	fixe frs.	augmentations frs.	Logement ³⁾	Bois stères	plantage ares	
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

3. Membres du corps enseignant: laïques № séculiers № réguliers №

¹⁾ Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas, on est prié de se servir d'autres formulaires analogues ou d'autres feuilles et de les joindre à celui-ci. ²⁾ Si l'instituteur reçoit une indemnité au lieu des accessoires (logement, bois, plantage), on est prié d'en indiquer le montant sous le titre correspondant et de dire si cette somme est déjà comprise dans le traitement fixe. ³⁾ A l'exclusion de la cuisine.

4. Remarques sur la question du traitement. (On est prié de communiquer les règlements ou les arrêts relatifs.)

Le traitement fixe est-il basé sur le nombre des leçons? Oui* Non*

Si c'est le cas, quelle est la rétribution annuelle de la leçon hebdomadaire?

Le nombre des leçons du maître est-il fixé d'après une moyenne* ou un maximum*? Combien d'heures?

Le traitement annuel se compose-t-il d'un traitement fixe et d'augmentations périodiques? Oui* Non*

Traitement fixe? frs. Nombre des augmentations?

Augmentation de frs. de en ans.

5. Quelles institutions¹⁾ offrent au corps enseignant des indemnités en cas de vieillesse, de maladie, d'invalidité, de décès: pensions de retraite, rentes de vieillesse, assurances, caisses pour les veuves et les orphelins, caisses pour remplacements etc.?

a. Que fait l'Etat?

b. Que fait la commune?

c. Secours procurés par les corporations officielles ou facultatives des instituteurs (fonds de prévoyance)

6. Quels moyens les instituteurs de votre arrondissement ont-ils pour se perfectionner:

a. Conférences et cours spéciaux organisés par l'Etat ou par les communes?

b. Sociétés, réunions, etc., de nature privée poursuivant le but de perfectionner leurs membres?

c. Bibliothèques pour maîtres?

d. Subventions aux instituteurs pour fréquenter des cours de perfectionnement? frs.

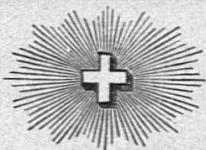
7. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus, par exemple: Etudes préparatoires, nombre des leçons hebdomadaires, enseignement donné dans d'autres institutions scolaires etc.

Signature de la direction :

On est prié de remplir ce questionnaire conformément aux conditions dans lesquelles se trouvait l'école le 31 mars 1912 et de l'envoyer jusqu'au 15 avril au Département de l'Instruction publique du canton.

¹⁾ Indiquez le nom de l'institution en question et pour les lettres *b.* et *c.*, ajoutez les statuts, les comptes-rendus, etc.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas, on est prié de se servir d'autres formulaires 9 ou d'autres feuilles et de les ajouter à ce formulaire.



Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecoles professionnelles: Ecoles des métiers, écoles complémentaires professionnelles, écoles de dessin, écoles complémentaires industrielles, écoles-ateliers etc.

Ecole ménagères et professionnelles pour le sexe féminin:

Ecole complémentaires, école ménagères de toute sorte, école professionnelles des filles, cours ambulants ménagers et professionnels, cours pour maîtresses d'ouvrage etc.

Ecole et cours de perfectionnement de l'enseignement commercial.

Ecole et cours agricoles.

Nom de l'école:

Canton: District: Commune (ou cercle):

Où est l'école? Propriétaire:

1. Année de la fondation de l'école (si elle a eu lieu après 1894):
Qui l'a fondée?
Qui la tient?
 2. Les cours sont-ils facultatifs*? obligatoires* en vertu d'un règlement cantonal* communal*
 3. **Nombre des élèves¹⁾:**
 - a) inscrits pour le semestre d'été 1911: garçon: filles:
 - b) " " " d'hiver 1911/12: " " "
 - c) le 31 mars 1912 ou à la fin du semestre d'hiver 1911/12: " " "
 4. Quel est l'âge d'admission? ans révolus.
 5. Combien de ces élèves, à la date du 31 mars 1912,
 - a) sont encore soumis à la scolarité? garçons: filles:
 - b) n'ont fréquenté que l'école primaire? " " "
 - c) sont en apprentissage? " " "
 - d) ont terminé leur apprentissage? " " "
 - e) exercent un métier non appris? " " "
- total** " " "

* Soulignez le mot approprié.

¹⁾ Ne comptez pour les questions 3-5 un élève qu'une fois, même s'il prend plusieurs branches, mais numérez sous 8 chaque branche fréquentée.

** Ces chiffres doivent correspondre à ceux de la question 3.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez donner des réponses plus détaillées, vous êtes prié de prendre d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

6. Nombre des maîtres :	hiver 1911/12	été 1912
" " maîtresses :	" 1911/12	" 1912
	total :	

7. Branches d'enseignement et leur fréquentation :

a) A la fin du semestre d'hiver 1911/12:

Branches	Maître maîtresse	Nombre hebdomad. par classe	Nombre des élèves inscrits garçons	Nombre filles	Heures par semaine partie de la journée ¹⁾
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

b) Semestre d'été 1912:

1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Remarques et explications complétant la table précédente:

¹⁾ Dans cette colonne D. M. signifie „dimanche matin“ J. O. S. „jour ouvrier, soir“ (après 7 heures) J. O. „jour ouvrier, avant 7 heures“; indiquez les heures du jour auxquelles sont enseignées les différentes branches.

8. Si les cours sont **obligatoires** indiquez la **répartition des branches d'enseignement** pour les différents semestres dans la table suivante:

a) Pour garçons.

Semestre	Nombre des heures de leçons hebdomadaires								Total
	lecture rédaction correspond.	arithmétique	comptabilité établissement de devis	connaissances civiques	dessin préparatoire	dessin professionnel	branches diverses *)	exercices pratiques (atelier)	
1 ^{er}									
2 ^e									
3 ^e									
4 ^e									
5 ^e									
6 ^e									
7 ^e									
8 ^e									

*) Branches professionnelles, physique, chimie, mécanique, technologie, etc.

b) Pour filles.

Semestre	Nombre des heures de leçons hebdomadaires								Total
	lecture rédaction correspond.	arithmétique	comptabilité établissement de devis	dessin	travaux à l'aiguille	travaux de cuisine	branches diverses *)		
1 ^{er}									
2 ^e									
3 ^e									
4 ^e									
5 ^e									
6 ^e									

*) Economie domestique, hygiène, lavage, repassage, etc.

9. Nombre des semaines scolaires effectives pendant le semestre d'hiver 1911/12: pendant le semestre d'été 1912:
10. Quel est le **montant de l'écolage** semestriel par élève? frs. Exige-t-on des élèves le dépôt d'une finance d'engagement? oui* non* Quel est le montant? frs.
11. A-t-on accordé durant l'année scolaire 1911/12 des **places gratuites**? oui* non* Combien? des **bourses**? oui* non* Quelle somme? frs.
12. Qui exerce la surveillance directe de l'école?
13. Comment se compose cette commission de surveillance? Nombre des représentants: de l'Etat de la commune: des industriels ou artisans Autres membres:

* Soulignez le mot approprié.

14. **Dépenses** de l'école en 1911 ou pendant l'année scolaire 1911/12 (à l'exclusion des constructions et des dépenses pour autres besoins extraordinaires):

Solde passif	frs.
Traitements	"
Fournitures scolaires pour les élèves	"
Matériaux de travail, aliments	"
Loyers, chauffage, éclairage, nettoyage	"
Imprimés et annonces	"
Dépenses imprévues	"
	Total frs.

15. **Recettes** de l'école en 1911 ou pendant l'année scolaire 1911/12:

Solde actif	frs.
Intérêts des fondations et dotations	"
Subventions des communes	"
" du canton	"
" de la Confédération	"
" de sociétés et de corporations	"
" de particuliers	"
Ecolage et finances d'engagement retenues	"
Autres recettes	"
	Total frs.

16. L'école possède-t-elle un bâtiment à elle? oui*, non*. Valeur assurée frs..... Ou possède-t-elle des locaux dans des bâtiments publics* ou loués*?

17. Montant des fonds existant le 31 décembre 1911: frs.....
18. A-t-on introduit la gratuité du matériel pour tous les élèves? a) du matériel individuel? oui*, non*; b) du matériel à confectionner? oui*, non*. Seulement pour les élèves pauvres? oui*, non*. Ou le matériel est-il acheté en commun et revendu aux élèves? oui*, non*. Ou est-ce à l'élève de se procurer le matériel nécessaire? oui*, non*.
19. L'école possède-t-elle une **collection** de modèles ou de matériaux destinés à l'enseignement? oui*, non*.
20. Une **bibliothèque scolaire**? oui*, non*.
21. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus:

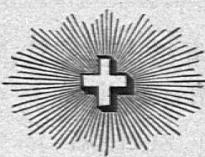
Pour la commission scolaire: Le président:.....

On est prié de remplir ce questionnaire et de l'envoyer avant le 30 avril 1912 au Département de l'instruction publique du canton.

On est également prié d'envoyer à la même adresse les comptes-rendus annuels, les programmes, les règlements scolaires locaux, etc.

* Soulignez le mot approprié.

Questionnaire.



Formulaire 11.

Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Ecole et cours professionnels supérieurs et Ecoles-ateliers.

a) Ecoles supérieures techniques:

Ecole-ateliers, technicums, écoles pour travaux en métal: écoles de menuiserie, de sculpture, de poterie; écoles des industries textiles (tissage, broderie etc.), écoles d'horlogerie, etc.

b) Ecoles et cours professionnels pour le sexe féminin:

Ecole de coupe et de confection, de lingerie, école et cours pour la formation de maîtresses de l'enseignement ménager, des travaux à l'aiguille, etc.

c) Ecoles et cours de commerce, école d'administration:

(postes, télégraphe, douane, chemin de fer, etc.)

d) Ecoles et cours agricoles:

Ecole pour l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, école d'hiver, école de viticulture, d'horticulture, de fromagerie, etc.

Nom de l'école¹⁾:

Canton: District:

Où est l'école? Propriétaire:

1. Année de la fondation de l'école (si elle a eu lieu après 1894):

Qui l'a fondée?

Qui la tient?

2. Qui exerce la surveillance directe?

3. En quelles sections l'école se divise-t-elle? et combien de cours semestriels ou annuels chaque section comprend-elle?

4. Nombre des semaines scolaires effectives? pendant le semestre d'hiver 1911/12: pendant le semestre d'été 1912?

¹⁾ Si l'école comprend plusieurs sections plus ou moins autonomes, on est prié de porter les indications concernant l'administration sur un seul formulaire, les remarques sur l'organisation par contre sur différents formulaires.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez donner des réponses plus détaillées, vous êtes prié de prendre d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

5. Total des élèves le 31 mars 1912 ou à la fin du semestre d'hiver 1911/12?
Elèves réguliers : irréguliers : auditeurs :
6. Nombre des élèves de chaque section le 31 mars 1912 ou à la fin du
semestre d'hiver 1911/12?

élèves auditeurs
 garçons filles garçons filles

7. **Branches d'enseignement** des différentes sections réparties d'après les semestres avec le nombre des leçons hebdomadaires pour chaque branche. (Si l'espace ne suffit pas, servez-vous de feuilles à part).

8. Combien des élèves (y compris les auditeurs) qui ont fréquenté les cours le 31 mars 1912 ou à la fin de l'année scolaire 1911/12, sont originaires du canton de la Suisse de l'étranger

9. a) **Ecolage** semestriel* annuel*:
b) taxe de laboratoire (par semestre* par année*):
c) taxe d'atelier (par semestre* par année*):
d):

10. Nombre des **places gratuites** pendant l'année scolaire 1911/12:

* Soulignez le mot approprié.

11.	Nombre des bourses allouées pendant l'année scolaire 1912 ?	
	minimum d'une bourse? frs.....	maximum d'une bourse? frs.....
	somme totale frs.....	
12.	Nombre des maîtres	définitifs
a)	en hiver 1911/12
b)	en été 1912
13.	L'école se trouve-t-elle dans des locaux à elle? oui*, non*, ou dans des locaux loués* ou dans des bâtiments publics*	
14.	L'école forme-t-elle un internat? oui*, non*. Qui en couvre les frais?	
15.	Total des dépenses de l'école (à l'exclusion des frais de constructions) en 1911 ou pendant l'année scolaire 1911/12.	
	Solde passif	frs.
	Commission de surveillance	"
	Loyers	"
	Administration	"
	Traitements du personnel enseignant	"
	Matériel, collections, installations techniques	"
	Conciergerie et nettoyage	"
	Chancellerie	"
	Chauffage, éclairage, combustibles, eau	"
	Matériel de travail, aliments	"
	Rétributions aux élèves pour travaux exécutés	"
	Places gratuites, bourses	"
	Dépenses diverses	"
		Total frs.
16.	Recettes de l'école en 1911 ou pendant l'année scolaire 1911/12.	
	Solde en caisse	frs.
	Intérêts des fonds de l'école et des donations	"
	Subvention des communes	"
	du canton	"
	" de la Confédération	"
	" de sociétés et de corporations	"
	" de particuliers	"
	Ecolage	"
	Pensions (d'élèves, de pensionnaires), vente d'aliments	"
	Recettes provenant de travaux vendus	"
		Total frs.

* Soulignez le mot approprié.

17. Montants des biens de l'école le 31 décembre 1911:	
Bâtiments d'école (valeur assurée)	frs.
Autres immeubles (d'après la valeur estimative)	"
Capitaux pour les besoins de l'école en général	"
Capitaux pour les besoins spéciaux de l'école (bourses, excursions etc. ¹⁾)	"
Fonds des caisses de prévoyance ou de remplacement	"
Valeur du mobilier	"
Valeur des collections	"
Valeur de la bibliothèque	"
Total frs.	

18. L'école possède-t-elle des collections de modèles ou un musée d'objets techniques ou un musée des arts et métiers?

19. Si c'est le cas, est-ce que l'administration et la direction de ce musée exigent un personnel spécial? De quels fonctionnaires se compose-t-il en 1911/12?

Quelle est la somme totale versée par année pour le traitement de ce personnel frs.

20. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus:

Pour la commission scolaire: Le président:

On est prié de remplir ce questionnaire et de l'envoyer jusqu'au 30 avril 1912 au Département de l'Instruction publique du canton.

On est également prié d'envoyer, à la même adresse, les comptes-rendus annuels, les programmes, les règlements scolaires locaux etc.

¹ Spécialisez au pied de cette feuille.

Questionnaire destiné
à la commission scolaire.

Formulaire 12.



Exposition nationale suisse de Berne, 1914.

Statistique scolaire.

Etablie par la Conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique cantonaux.

Personnel enseignant

1. des Ecoles et cours professionnels :

- a) Ecoles techniques et industrielles (Ecoles de métiers, écoles complémentaires professionnelles, écoles de dessin, écoles complémentaires industrielles etc.);
- b) Ecoles ménagères et professionnelles de filles;
- c) Ecoles et cours de commerce;
- d) Ecoles et cours agricoles;

2. des Ecoles et cours professionnels supérieurs du genre des catégories nommées ci-dessus.

Nom de l'école:

Canton: District (cercle):

Où est l'école? Propriétaire:

1. Personnalités.

Nº	Nom et prénom	Né en	Années de service à cette école	dans l'en- seignement	Nommé déf. = d prov. = p	Branches enseignées	Est-ce son occupation principale (p) ou accessoire (a)
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Si l'espace contenu dans ce questionnaire ne suffit pas et que vous désiriez détailler les réponses, vous êtes prié de vous servir d'autres feuilles et de les joindre à celle-ci.

2. Etudes préparatoires.

Etudes théoriques :

école normale* (n)
université* (u)
technicum* (t)
école polytechnique (p)
cours spéciaux** (c)

Etudes pratiques :

atelier* (a)
bureau technique* (b)
cours spéciaux** (c)

Première vocation
(pour maîtres définitifs)

Autre profession
(pour maîtres adjoints)

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

3. Traitement.

Traitement en argent

Nombre des leçons hebdomadaires	par leçon frs.	par leçon hebdomadaire à l'année frs.	Traitemen initial frs.	Augmentations frs.	Heures supplémentaires	Avantages en nature
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

4. Remarques sur la question des traitements : (Communiquez les règlements ou décisions prises concernant les traitements.)

- Est-ce que le traitement en argent se base sur le nombre des heures données ? Oui*, Non*.
- Si c'est le cas, comment rétribue-t-on à l'année une heure hebdomadaire ? frs

*) Indiquez le nombre de semestres (en parenthèses).

**) " " " " semaines (" " ").

- c) Le nombre des heures que le maître doit donner, est-il fixé par une moyenne* ou par un maximum*? Combien d'heures?
- d) Le traitement se compose-t-il d'un traitement initial et d'augmentations périodiques? Oui*, Non*. Traitement initial: frs. Nombre des augmentations? Augmentation de frs. de en ans. D'après quelle norme se paient les heures supplémentaires?
-
.....
.....
5. Quelles institutions¹⁾ offrent au corps enseignant des indemnités en cas de vieillesse, de maladie, d'invalidité, de décès (pension de retraite, rentes de vieillesse, assurances, fonds de veuves et orphelins, caisse de prévoyance, caisse de suppléance etc.):
- a) institutions cantonales?
- b) " communales?
- c) Secours procurés par les corporations officielles ou facultatives des instituteurs:
6. Remarques et explications relatives aux réponses données ci-dessus:

Pour la commission de l'école

Le président :

**On est prié de remplir ce questionnaire et de l'envoyer avant le
30 avril 1912 au Département de l'instruction publique du canton.**

¹⁾ Indiquez le nom de cette institution et pour b et c envoyez les statuts, comptes-rendus publiés.

* Soulignez le mot approprié.

